

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

2 août 2011

Compte rendu des coprésidents
Réunion du Comité du Fonds pour les technologies propres
Le Cap, Afrique du Sud
22 juin 2011

Coprésidents

Artur Cardoso de Lacerda, Brésil
Cyril Rousseau, France

OUVERTURE DE LA SEANCE

1. La séance est ouverte par Cyril Rousseau (France), coprésident.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Le représentant du Maroc demande d'ajouter un point à l'ordre du jour provisoire afin de permettre au Maroc d'informer le Comité des nouveaux développements relatifs au plan d'investissement du Maroc. Il est suggéré d'insérer ce point après le point 9 de l'ordre du jour, *Actualisation du plan d'investissement du Viet Nam au titre du FTP*. Le Comité adopte l'ordre du jour révisé.

ÉLECTION D'UN REPRESENTANT D'UN PAYS BENEFICIAIRE ADMISSIBLE A LA COPRESIDENCE DE LA REUNION

3. En l'absence de Zaheer Fakir, coprésident élu au sein du groupe des membres du Comité représentants de pays bénéficiaires, le Comité du FTP élit Artur Cardoso de Lacerda (Brésil) à la coprésidence pour la durée de la réunion.

4. Lors de l'élection du coprésident, des éclaircissements ont été demandés au conseiller juridique au sujet du paragraphe 24 du *Règlement intérieur des réunions du Comité du fonds fiduciaire du FTP* qui prévoit, entre autres, que le Comité « élit parmi ses membres...un représentant d'un pays bénéficiaire pour occuper les fonctions de coprésident... ». En particulier, la question a été soulevée de savoir si seuls les représentants des pays effectivement bénéficiaires du FTP pouvaient être candidats à la coprésidence. Le conseiller juridique a précisé que le *Cadre de gouvernance du FTP* stipulait à son paragraphe 19 b) que le Comité du FTP devait comprendre huit membres sélectionnés parmi les représentants des « pays bénéficiaires admissibles », et à son paragraphe 26 que les deux coprésidents devaient être élus parmi les membres du Comité. Tous les membres sont habilités à occuper les fonctions de coprésident, et rien n'oblige à ce que le coprésident représente un pays recevant effectivement des fonds au titre du FTP.

RAPPORT DE LA REUNION DES PAYS PILOTES DU FTP

5. Le représentant du Mexique présente les principaux résultats de la réunion des pays pilotes du FTP, qui s'est tenue le 21 juin 2011. Le Comité se déclare satisfait de la présentation et prend note en particulier des discussions relatives aux relations entre le changement climatique et le développement, à la participation du secteur privé aux activités du FTP, et à l'égalité des sexes.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR FIDUCIAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE DU FTP

6. Le Comité du Fonds fiduciaire, ayant examiné le document CTF/TFC.7/3, *Rapport de l'Administrateur fiduciaire sur la situation financière du FTP*, prend note de la situation des contributions au FTP, des disponibilités du FTP et des activités entreprises par l'Administrateur pour gérer le fonds fiduciaire. En particulier, le Comité du FTP accueille avec satisfaction les informations communiquées par l'Administrateur sur le travail qu'il a engagé en vue de mettre

en place une plate-forme web destinée à rendre facilement accessibles les données et informations sur le fonds fiduciaire. Le Comité note l'intention de l'Administrateur de préparer un document, qu'il soumettra à l'examen du Comité lors de sa prochaine réunion, dans lequel il présentera la manière dont il propose de faire évoluer sa stratégie actuelle de placement des ressources du fonds.

7. Le Comité demande aux BMD de réfléchir à la possibilité de fournir des informations plus détaillées sur les décaissements, notamment leurs décaissements au bénéfice de projets et de pays pour des programmes et projets concernant le secteur public, ainsi que davantage d'informations qualitatives sur la nature et l'avancement des décaissements de fonds pour des programmes ciblés sur le secteur privé lorsqu'il n'est pas possible de rendre publiques des informations quantitatives pour des raisons de confidentialité.

RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES OPERATIONS DU FTP

8. Ayant examiné le document CTF/TFC.7/4, *Rapport semestriel sur les opérations du FTP*, le Comité du FTP se félicite de ce rapport et des progrès accomplis dans l'élaboration et l'approbation des projets prévus dans les plans d'investissement au titre du FTP qui ont été approuvés.

MAROC : PROJET D'ENERGIE SOLAIRE CONCENTREE OUARZAZATE I

9. Le Comité du FTP, ayant examiné la proposition de projet *Maroc : Projet d'énergie solaire concentrée Ouarzazate I*, premier projet soumis à son approbation au titre du programme MENA-CSP, approuve une enveloppe de 197 millions de dollars au titre du FTP pour financer le projet, dont 100 millions par le canal de la BAD et 97 millions par celui de la Banque mondiale. Le Comité accueille également avec satisfaction la présentation faite par le représentant du Maroc et demande au Gouvernement marocain de le tenir informé de l'avancement du projet et des enseignements tirés pendant sa mise en œuvre.

PROGRAMMATION FTP POUR L'EXERCICE 12 ET AMELIORATION DE LA GESTION DE LA RESERVE DE PROJETS

10. Le Comité du FTP, ayant examiné le document CTF/TFC.7/6, *Programmation du FTP pour l'exercice 12 et amélioration de la gestion de la réserve de projets*, prend note de l'objectif de programmation et du calendrier d'approbation proposés pour le FTP par les BMD pour l'exercice 12.

11. Le Comité se félicite de la proposition d'améliorer la gestion de la réserve de projets et note les changements proposés durant la réunion. L'Unité administrative des FIC est invitée à transmettre au Comité du FTP dans le courant du mois de juillet 2011 un document révisé pour approbation par courrier.

12. Le Comité prie l'Unité administrative des FIC et le Comité des BMD, quand ils présentent la réserve de projets, de fournir davantage d'informations sur leur expérience de l'élaboration des projets et programmes ciblés sur les secteurs tant public que privé, et d'en tirer les leçons quant aux éventuelles difficultés prévisibles dans le cycle des projets.

13. Le Comité du FTP demande qu'un système de suivi de l'exécution des plans d'investissement et des projets au titre du FTP soit élaboré, sur le modèle de celui établi dans le cadre du Fonds climatique d'investissement stratégique, et qu'il soit utilisé pour fournir des informations au Comité du FTP dans les futurs rapports semestriels sur les opérations du FTP afin que le Comité soit à même de repérer les projets qui pourraient prendre du retard. Dans un tel cas de figure, le pays concerné et les BMD seraient invités à exposer les raisons de l'éventuel retard.

ACTUALISATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT DU VIET NAM AU TITRE DU FTP

14. Le Comité du FTP, ayant examiné la note d'actualisation contenue dans le document CTF/TFC.7/7, se félicite des progrès accomplis dans l'affinement du plan d'investissement, approuve les modifications proposées audit plan et encourage l'exécution rapide des projets en cours de préparation.

ACTUALISATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT DU MAROC AU TITRE DU FTP

15. Le Comité du FTP prend note de la présentation du représentant du Maroc sur les mesures envisagées pour actualiser le plan d'investissement du Maroc au titre du FTP, et de l'intention du Gouvernement marocain de soumettre à l'examen du Conseil une note d'actualisation du plan d'investissement.

COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT INDIEN

16. Le Comité du FTP, ayant examiné la requête du Gouvernement indien d'entreprendre une mission conjointe visant à élaborer un plan d'investissement pour l'Inde, décide que l'Inde et les BMD peuvent commencer à préparer un plan d'investissement en vue de lui soumettre pour approbation. Le Comité note que le Gouvernement indien compte lui soumettre son plan d'investissement pour examen à sa réunion de novembre 2011. Il est entendu que le financement par le FTP des projets envisagés dans le plan d'investissement sera subordonné à la disponibilité de fonds d'un montant supérieur aux ressources prévues dans la réserve de projets actuelle.

17. À cet égard, le Comité du FTP appelle à nouveau les pays contributeurs, les autres pays, les BMD et les autres partenaires de développement à mobiliser des ressources supplémentaires afin de financer tous les plans d'investissement n'ayant pas encore de financement.

PROPOSITION RELATIVE A LA GESTION DES RISQUES DU PORTEFEUILLE

18. Le Comité du FTP, ayant examiné le document CTF/TFC.6/5/Rev.1, *Proposal for Pipeline and Portfolio Risk Management*, prie l'Unité administrative des FIC de travailler avec le Comité des BMD, l'Administrateur fiduciaire et les membres intéressés afin de réviser le document en tenant compte des observations formulées lors de la réunion, dans l'optique de soumettre le document révisé pour approbation par courrier, si possible, ou à la prochaine réunion du Comité du FTP.

ÉLECTION DES COPRESIDENTS

19. Shinji Taniguchi, représentant du Japon, est élu au poste de coprésident au sein du groupe des pays membres contributeurs pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011.

20. L'Unité administrative des FIC est invitée à collaborer avec les représentants des pays bénéficiaires admissibles afin de sélectionner, par courrier, un coprésident pour la même période au sein de leur groupe.

QUESTIONS DIVERSES

21. À la demande du représentant de l'IFC, le Comité du FTP convient de modifier sa précédente décision concernant l'octroi d'un financement au projet *Afrique du Sud : Programme de développement de l'efficacité énergétique*, soumis conjointement par l'IFC et la BAD, et approuvé par courrier le 5 octobre 2010, comme suit :

Le Comité du FTP décide d'allouer les montants suivants au titre du FTP :

- i) 10 850 000 dollars et 1 600 000 euros (équivalant à 2 300 000 dollars sur la base du taux de change au 21 juin 2011) à des dépenses d'investissement, dont 1 600 000 euros et 4 275 000 dollars par le canal de l'IFC et 6 575 000 dollars par le canal de la BAD ;
- ii) 1 000 000 dollars à un don au titre du financement de services consultatifs, dont 500 000 dollars par le canal de l'IFC et 500 000 dollars par le canal de la BAD ;
- iii) 850 000 dollars au budget de mise en œuvre et de supervision, dont 425 000 dollars par le canal de l'IFC et 425 000 dollars par le canal de la BAD.

22. L'attention du Comité est attirée sur le document CIF/Inf.1, *Élaboration d'exposés didactiques pour le Forum de partenariat 2012*, et les membres sont invités à transmettre leurs observations par écrit à l'Unité administrative des FIC concernant l'exposé didactique proposé pour le FTP, d'ici le 15 juillet 2011.

CLOTURE DE LA SEANCE

23. La réunion est close le 22 juin 2011.